



PREFET DU MORBIHAN

Publicité des demandes d'autorisation d'exploiter pour mise en valeur agricole enregistrées par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan

du 01/02/2019 au 29/11/2019

Conformément aux articles R331-4 et D331-4-1 du code rural et de la pêche maritime, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan publie les demandes d'autorisations d'exploiter enregistrées ci-dessous :

Références cadastrales	parcelle	Superficie	Propriétaires ou Mandataires	Demandeur	Cédant	N°Dossier	Date d'enregistrement de la demande	Date limite de dépôt des demandes concurrentes (dossier complet)
BRIGNAC (dossier à déposer à la DDTM des Côtes d'Armor)	ZB74B - ZB74D - ZB80 - ZB80B - ZC2 - ZC3A - ZC4 - ZC5 - ZC6 - ZC8 - ZC9 - ZC25 - ZC30AJ - ZC31 - ZC30AK	19,4132 ha	BASSET/LILIANE 22230 ILLIFAUT	BASSET NICOLAS 22230 MERDRIGNAC	BASSET LILIANE 22230 ILLIFAUT	C56190739	07/11/19	07/01/20
BRIGNAC (dossier à déposer à la DDTM des Côtes d'Armor)	ZC10	0,6840 ha	MENAGE/ANDRE 56430 BRIGNAC	BASSET NICOLAS 22230 MERDRIGNAC	BASSET LILIANE 22230 ILLIFAUT	C56190739	07/11/19	07/01/20
BRIGNAC (dossier à déposer à la DDTM des Côtes d'Armor)	ZE1 - ZE166AJ - ZE166AK - ZE166C - ZE166D	7,3979 ha	LEFRAS/MAURICE HENRI RENE EUGENE 56430 BRIGNAC	BASSET NICOLAS 22230 MERDRIGNAC	BASSET LILIANE 22230 ILLIFAUT	C56190739	07/11/19	07/01/20
BRIGNAC (dossier à déposer à la DDTM des Côtes d'Armor)	ZE167AJ - ZE167AK - ZE167C - ZE167DJ - ZE167DK	6,2603 ha	LEFRAS/MAURICE 56430 BRIGNAC	BASSET NICOLAS 22230 MERDRIGNAC	BASSET LILIANE 22230 ILLIFAUT	C56190739	07/11/19	07/01/20
MAURON (dossier à déposer à la DDTM des Côtes d'Armor)	XK18	2,6070 ha	PAIGIER/LILIANE ANNE MARIE EUGENIE 22230 ILLIFAUT	BASSET NICOLAS 22230 MERDRIGNAC	BASSET LILIANE 22230 ILLIFAUT	C56190739	07/11/19	07/01/20
MAURON (dossier à déposer à la DDTM des Côtes d'Armor)	ZA6	0,7010 ha	CARO/JEAN GABRIEL MARIE 56420 PLUMELEC	BASSET NICOLAS 22230 MERDRIGNAC	BASSET LILIANE 22230 ILLIFAUT	C56190739	07/11/19	07/01/20

Les personnes intéressées ont jusqu'à la date limite de dépôt indiquée dans le tableau ci-dessus pour déposer une demande d'autorisation d'exploiter sur les parcelles concernées, auprès de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Côtes d'Armor.